



Confédération Nationale du Travail

Union Départementale des **Syndicats de la CNT Loire**

Bourse du Travail salle 15bis 42028 St Etienne cedex 1

cnt42@cnt-f.org tel 0477257804

permanences à la salle 15bis tous les vendredis de 17h à 18h30

Communiqué de presse

Droit de réponse à M Grand, proviseur au Lycée Honoré d'Urfé de Saint Etienne

Dans l'édition du Progrès du mercredi 15 janvier 2020, M Philippe Grand, proviseur du Lycée d'Honoré d'Urfé à Saint Etienne, semble indiquer que, selon lui, seulement 2 de ses élèves étaient présents, lors des évènements du mardi 14 (blocage du lycée) « *Ils étaient avec des adultes extérieurs à l'établissement, apparemment sympathisants de la CNT, Confédération Nationale du Travail* ».

Les syndicats de la CNT 42 tient à rappeler à M Grand, comme il le souligne lui même que ces blocages de lycée s'inscrivent dans les revendications sociales actuelles qui touchent l'avenir des jeunes en lien avec les réformes de la retraite et dans l'immédiat avec les réformes dans l'enseignement

Ils rappellent également que jamais les adhérent.e.s des syndicats de la CNT 42 en tant que syndicalistes responsables, n'utiliseraient ce mouvement lycéen pour provoquer des incidents devant un lycée.

Les lycéen.nes mènent les actions qu'ils/elles jugent utiles en pleine conscience de l'enjeu que représente cette loi de réforme des retraites pour leur avenir.

Enfin les syndicats de la CNT 42 tiennent à condamner la répression policière que subissent à chaque action ces lycéen.nes en lutte.

Les syndicats de la CNT 42 réaffirment leur opposition à cette loi.

Saint Etienne le 17 janvier 2020